

# **AVIS PUBLIC**

## **Demande de dérogation mineure**



À la séance ordinaire qui sera tenue le **11 septembre 2018**, à 19h30, au Parc des Mésanges, boulevard Don-Quichotte à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions du Règlement de zonage no 437, à savoir :

### **Dérogation mineure # 2018-25 2603, boulevard Perrot (Lot 5 745 218)**

La demande est à l'effet de permettre un garage isolé avec des matériaux de revêtement différents et dans des proportions moindre que la façade principale du bâtiment principal.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 11 septembre 2018.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 17 AOÛT 2018.

---

Catherine Fortier-Pesant  
Greffière

/sb

\*\*\*\*\*